

L'Ecolabel Européen pour les hébergements touristiques : De quoi parle t-on ?



Présentation d'une démarche innovante : le club des
hébergements éco-labellisés d'Aquitaine

Alban Martinez – U.M.I.H.R.A

Unat – 30 novembre 2010 – « Tourisme et environnement »

Pourquoi choisir l'éco-label européen ?



Plus que n'importe quelle autre forme de développement, **le tourisme nécessite un environnement préservé de toute nuisance.**

Souvent situés dans des endroits agréables mais fragiles, les services d'hébergement touristique **exercent certaines contraintes sur les ressources locales et peuvent gravement les perturber.**



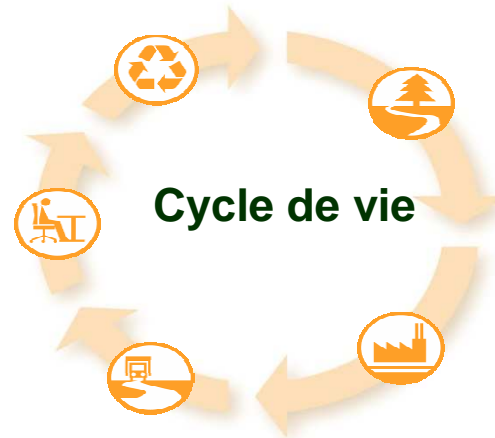
⇒ L'éco-label européen, qui est **le seul signe de qualité environnementale** certifié par un organisme indépendant et valable à l'échelle de l'Europe, constitue à ce titre, **une opportunité unique** de répondre aux enjeux environnementaux de demain et aux nouvelles attentes de la clientèle.

Principes et Bénéfices



CREDIBLE

- ➔ Basé sur des études scientifiques
- ➔ Supporté par les autorités publiques



Fiable

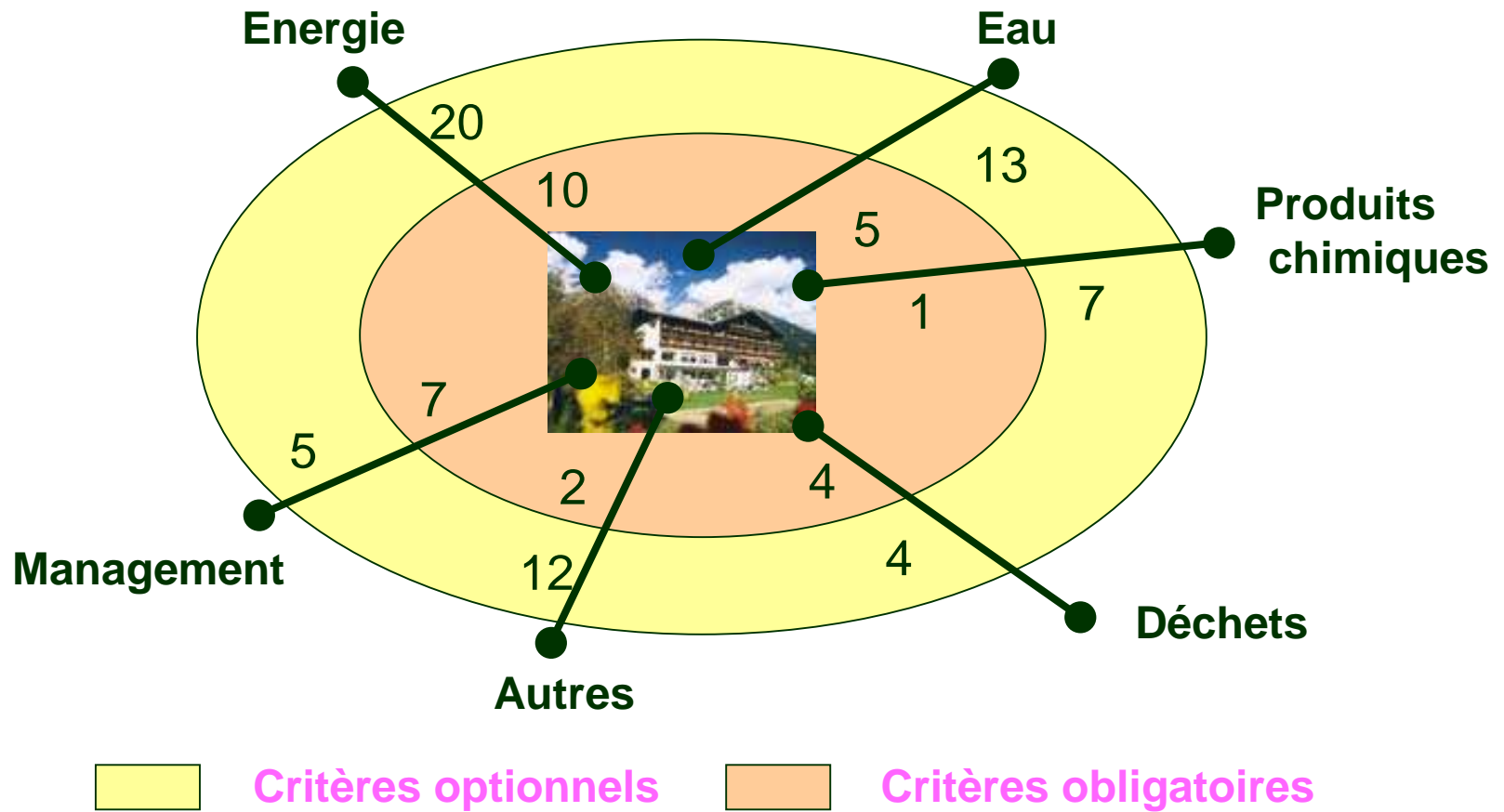
Certifié par un organisme
indépendant et compétent



VISIBLE

Facile à reconnaître

Les 90 critères



29 critères obligatoires

61 critères optionnels

Pourquoi une opération collective régionale?



- ⇒ Permettre aux professionnels d'anticiper et d'intégrer, dans leurs stratégies, les contraintes et les futures mutations liées aux problématiques environnementales
- ⇒ Favoriser les échanges de bonnes pratiques et l'émulation des participants
- ⇒ Diminuer les coûts relatifs à cette démarche pour chaque entreprise

Les objectifs du programme



L'objectif principal du programme était d'inciter un panel d'hôteliers aquitains à s'engager sur la voie de l'éco-label européen afin de :

- ⇒ Permettre à ces entreprises hôtelières, de mieux apprécier la dimension environnementale et la place que celle-ci peut avoir dans leur stratégie
- ⇒ Faire qu'un maximum de ces entreprises engagées dans l'opération puissent obtenir la certification éco-label européen des hébergements touristiques
- ⇒ Mettre en place, dans chaque établissement, un diagnostic permettant d'identifier les actions à mener et qui permettront un retour sur investissement rapide.
- ⇒ Valoriser le savoir-faire et le professionnalisme de ces hôteliers qui volontairement se sont engagés dans cette démarche.
- ⇒ Apporter un atout supplémentaire à ces entreprises dans leur positionnement vis à vis de leurs marchés nationaux et européens

Les Bénéfices du Programme



Ce programme unique et exemplaire développé en Aquitaine, a permis l'émergence auprès des professionnels du secteur d'une véritable dynamique régionale en faveur de la protection de l'environnement.

Aujourd'hui le plus grand nombre d'hôtels éco-labellisés en France sont situés en aquitaine

Désormais, nous souhaitons, au niveau régional amplifier ce mouvement en :

- ⇒ **Transmettant** ce nouvel état d'esprit au plus grand nombre de professionnels, afin qu'un maximum de personnes soient sensibilisées.
- ⇒ **Fédérant** les professionnels de toute la région pour faire en sorte que cette motivation puisse déboucher sur des actions concrètes dans leurs établissements.
- ⇒ **Centralisant** régionalement les « bonnes pratiques » afin qu'un plus grand nombre puisse en bénéficier
- ⇒ **Reconduisant** cette opération auprès d'un panel plus large d'hôteliers : 2ème appel à projet 2008-09 = 14 hôteliers retenus / 3ème appel à projet 2009-10 : 12 hôteliers retenus
- ⇒ **Faisant connaître** nos actions par une communication, à l'attention du réseau institutionnel et professionnel et en répondant présent aux sollicitations de nos partenaires
- ⇒ **Donnant** le maximum d'informations susceptibles d'aider un professionnel à s'engager dans une démarche en faveur de l'environnement.

La création du club



Pourquoi les professionnels ont souhaité se regrouper dans un club ?

- ⇒ Pour assurer une continuité des efforts entrepris
- ⇒ Pour développer des actions communes
- ⇒ Pour être visible vis-à-vis des institutions et des acteurs du tourisme régional
- ⇒ Pour valoriser leur engagement en faveur du label écologique européen auprès de la profession et de la clientèle
- ⇒ Pour renforcer la dimension collective et participative développé lors de l'appel à projet
- ⇒ Pour promouvoir leur choix



La structuration du club



La première réunion du club a permis de fixer les bases évolutives de la structuration du club :

- ⇒ Souhait, dans un premier temps, de ne pas définir un cadre légal pour organiser ce regroupement de professionnels
- ⇒ Volonté d'ouvrir le club aux hébergeurs aquitains éco-labellisés à l'exception des chambres d'hôtes
- ⇒ Choix de créer des groupes de travail thématiques afin de dégager des pistes d'actions précises :
Achat / Formation / Communication – Promotion
- ⇒ Définition d'un planning prévisionnel de réalisation



Les premières actions du club



Les groupes de travail ayant définis les axes structurant de réflexion les premières actions ont pu être mises en œuvre :

⇒ Groupe FORMATION :

Echange avec la Cité du Tourisme et du Développement Durable (CCTD) basée dans les Alpes de Hautes Provence. La CCTD a développée un module de formation sur la « valorisation commerciale de l'éco-label européen ».

Un premier groupe d'une dizaine d'hôtelier a pu bénéficier de cette formation d'une journée

⇒ Groupe ACHAT :

Réalisation d'une mercuriale sur les produits dont les professionnels ont le plus besoin. L'objectif du groupe est de négocier avec les fournisseurs des tarifs qui pourront être appliqués à l'ensemble du groupe.

⇒ Groupe COMMUNICATION :

Création en cours d'un site internet dédié au club sous la direction d'un des membres du club (Benjamin Souvira). L'objectif est que la forme et le fond soit définis en concertation afin qu'ensuite le volet technique puisse être réalisé.

Les actions envisagées ...



Les groupes de travail ayant définis les axes structurant de réflexion les premières actions ont pu être mises en œuvre :

⇒ Groupe FORMATION :

Faire bénéficier aux nouveaux labellisés de cette formation très enrichissante justement lorsque l'on vient d'obtenir le label car elle offre de nombreuses pistes et outils pour rendre visible son label.

⇒ Groupe ACHAT :

Rendre effectif le travail de compilation réalisé par les membres du club afin que concrètement les premières commandes importantes puissent être passées.

Assurer un travail de veille afin d'être vigilant face aux évolutions et aux innovations sur certains produits.

⇒ Groupe COMMUNICATION :

Mise en ligne du site internet

Réflexion sur l'opportunité de participer en tant que Club au salon « Bienvenue en France » qui se tiendra fin mars à Bordeaux

Volonté d'organiser un « Eductour » pour promouvoir en lien avec les partenaires institutionnels pour valoriser auprès des médias le positionnement « vert » des hébergeurs aquitains

Les évolutions nécessaire à prévoir ...



Il semble indispensable au fur et à mesure du développement du club de prévoir des évolutions structurelles et fonctionnelles :

⇒ Définition d'un statut :

Le club va devoir se structurer en association loi 1901, afin de formaliser et sécuriser le travail accompli et ainsi donner un nouvel élan à ce regroupement de professionnels.

⇒ Recrutement de personnel :

Il semble nécessaire pour les professionnels qu'ils soient accompagnés par des stagiaires / étudiants sous le contrôle de l'UMIHRA qui pourraient les aider à mettre en œuvre les actions définies

⇒ Définition d'une stratégie :

Afin d'optimiser le travail réalisé par le club et ses « bénévoles » il est indispensable de définir une stratégie et des objectifs chaque année afin que les membres du club puissent avancer en cohérence.

Le travail de structuration (statut) et l'aide extérieure qui pourrait être mise en place faciliteront cette étape...

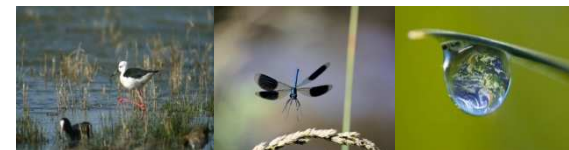
Conclusion



L'émergence d'un groupement comme celui-ci symbolise l'engagement des professionnels aquitains de l'hébergement en faveur de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Les membres du club souhaitent continuer leurs efforts afin de :

- ⇒ Convaincre un maximum de leurs confrères de rejoindre la démarche
- ⇒ Constituer une véritable boîte à outil pour aider les professionnels à s'engager sur la voie de l'éco-label européen et faciliter le travail des autres
- ⇒ Développer de nouvelles actions en faveur des membres du club notamment en matière de formation et d'information
- ⇒ Renforcer le lien avec les collectivités territoriales et auprès des relais locaux du tourisme afin de promouvoir fortement le label écologique européen
- ⇒ Communiquer plus fortement en direction de la clientèle afin valoriser l'aspect innovant et citoyen d'un tel engagement



Union des **M**étiers et des **I**ndustries de l'**H**ôtellerie
de la **R**égion **A**quitaine (U.M.I.H.R.A)

8, rue Castelnau d'Auros

33 000 Bordeaux

Tel/Fax : 05 56 99 49 37

E-mail : umihra@orange.fr

Contact : Alban Martinez – chargé de mission